

# **BUDGET - FINANCES**

**GROUPE DES ELUS COMMUNISTES**

---

<p><b>Conseil régional</b> <b>Réunion des 8, 9 et 10 février 2007</b></p>
---

**Intervention de Josiane Corbic**  
**Budget primitif 2007**  
**Introduction générale et recettes**

Monsieur le Président,  
Cher(e)s collègues

Encore une fois, la présentation du budget primitif fait état du contexte incertain dans lequel nous devons voter les recettes.

Si le budget est en augmentation pour approcher le milliard d'euros, rien n'est encore validé en ce qui concerne certains crédits d'Etat, ceux du contrat de projets, les fonds européens, et nous ne pouvons que constater les insuffisances du financement des transferts de compétences.

Il en est ainsi des TOS, dont l'intégration au niveau régional prend pleinement effet cette année.

Si les dotations de l'Etat, concernant ce transfert, gonflent notre budget, elles laissent à notre seule charge 6,5 millions d'euros, soit 10% du coût global de cette compétence transférée.

Qu'en sera-t-il du transfert des aéroports et des ports, pour lesquels l'Etat n'a pas l'habitude de beaucoup dépenser ?

Concernant la fiscalité, nous avons déjà dit notre inquiétude en ce qui concerne la montée en puissance de la recette TIPP dans le budget régional. Cette taxe qui pèse beaucoup plus pour l'employé au SMIC que pour son patron. Cette taxe anti-écologique, basée sur la consommation d'une ressource en déclin.

La réforme de la taxe professionnelle, et son plafonnement, va nous coûter cher : 12,5 millions d'euros de moins pour construire le budget 2007.

Alors que le gouvernement poursuit sa politique en faveur des plus favorisés – rappelons que les 10% de contribuables les plus riches bénéficient de 86% des réductions d'impôts – nous estimons qu'il est temps de revoir globalement la fiscalité.

Les actifs financiers, en particulier, doivent contribuer davantage aux dépenses publiques.

Une véritable et juste péréquation ne devrait pas laisser la Bretagne à la traîne, avec un budget par habitant bien inférieur à la moyenne.

Malgré ces difficultés, cette année, le Conseil régional n'entend pas augmenter ses taux et propose de faire appel à l'emprunt de façon modérée, pour participer notamment au financement de la Bretagne à grande vitesse.

Il faut à ce sujet saluer la mobilisation de l'exécutif régional et en particulier du vice-président chargé des transports pour obtenir de l'Etat, de l'Europe et des partenaires, des engagements à la hauteur de l'enjeu.

Un enjeu essentiel pour un développement économique et social durable de notre région et de l'ensemble de ses collectivités.

De ce point de vue, le projet de convention en matière de Transport Régionaux de Voyageurs, a aussi une valeur exemplaire.

Transparence des coûts, ambitions de développement du service public, équités territoriale et sociale qui en sont les maîtres mots, sont aussi des leviers pour le développement de notre territoire.

La politique territoriale, après une année d'intenses négociations, va se développer au travers des contrats de pays dans une logique de partenariat et de coopération entre les territoires.

Toujours côté dépenses, la formation reste au cœur de nos préoccupations. 2007 va voir la mise en œuvre de la SREF, qui rappelons-le, a pour ambition d'élever le niveau de qualification de tous, et aussi de nouvelles avancées pour améliorer au quotidien la vie des personnes en formation. Nous y reviendrons au cours du débat.

Cela dit, il ne faudrait pas que nos efforts soient entravés par les mesures prises au niveau national et qui ont pour objectif la réduction des dépenses publiques d'éducation.

A ce sujet, je souhaite réaffirmer ici notre attachement à la scolarisation des enfants dès deux ans pour les parents qui le souhaitent.

Si elle n'est pas obligatoire, elle fait partie des bonnes pratiques en Bretagne et contribue sans doute aux bons résultats de l'académie.

Elle permet aux parents de confier leur enfant à des personnes compétentes, formées, qui les éveillent à la vie sociale. Evidemment, pour que cet éveil se fasse dans les meilleures conditions, il faudrait plus de moyens pour les maternelles. Mais ce n'est pas l'objectif de ceux qui préconisent aujourd'hui de ne pas inscrire les enfants avant 3 ans.

Il y a derrière ce débat, une tentative de désengagement de l'Etat sur les collectivités qui auraient la charge de l'accueil des plus petits.

Je souhaite aussi dès cette intervention générale sur le budget, souligner l'avancée importante que constitue la mise en œuvre d'une charte de progrès pour l'emploi de qualité.

Cette charte, sur laquelle notre collègue Gaëlle Abily travaille avec détermination depuis trois ans, est un outil indispensable pour la mise en œuvre de nos objectifs en matière d'égalité professionnelle, de qualité de l'emploi et de développement durable.

Elle répond à l'exigence légitime de contrôle de l'utilisation des fonds publics et vise à favoriser le dialogue social dans un contexte, où les annonces de suppressions d'emplois se multiplient. Nous reviendrons aussi sur ce sujet.

Enfin, la culture et le sport, dont les orientations politiques ont été clairement définies en 2005 et 2006, vont être développées.

L'idée de Pass est toujours dans les cartons, nous espérons que 2007 verra se concrétiser ce projet d'aide aux jeunes.

En conclusion, Monsieur le Président, nous approuvons les propositions du budget primitif 2007.